

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 35 (1897)
Heft: 1

Artikel: 30 décembre 1856
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-195995>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 08.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CONTEUR VAUDOIS

PARAISANT TOUS LES SAMEDIS

B 1344

Pour les annonces, s'adresser exclusivement à
L'AGENCE DE PUBLICITÉ HAASENSTEIN & VOGLER
PALUD, 24, LAUSANNE

Montreux, Genève, Neuchâtel, Chaux-de-Fonds, Fribourg,
St-Imier, Delémont, Bièvre, Berne, Zurich, St-Gall,
Lucerne, Lugano, Coire, etc.

30 décembre 1856.

La fin de l'année qui vient de s'écouler a marqué le quarantième anniversaire d'une journée bien émouvante et bien mémorable pour notre patrie suisse, témoins les détails qu'on va lire.

A la fin de l'année 1856, tous les contingents cantonaux se sont crus à la veille de se mesurer avec une grande puissance. La Prusse n'était pas alors dans la situation brillante que lui ont faite les événements ; mais un lointain écho nous apportait la nouvelle que son infanterie maniait avec dextérité le fusil à aiguille ; et si nos vieilles carabines avaient une juste renommée sous le rapport de la précision, le fusil de nos adversaires avait une réputation de tir rapide.

Une peuplade de deux millions d'habitants était donc en droit de redouter les issues d'une guerre avec une nation presque dix fois plus populeuse.

Vers la mi-décembre 1856, la *question neu-châteloise* avait eu pour conséquence de rompre les relations diplomatiques entre la Suisse et la Prusse. L'armée prussienne s'étant assuré un passage à travers les Etats de Bade, du Wurtemberg et de la Bavière, le Conseil fédéral n'hésita pas un instant à faire garder la frontière du Rhin par un corps d'observation ; et les divisions mises sur pied purent dès lors s'attendre, d'un moment à l'autre, à voir poindre, du côté de la Forêt-Noire, le casque que l'on sait.

Les Neuchâtelois, pour qui la vieille Suisse allait se battre, demandèrent comme une grâce spéciale au Conseil fédéral de bien vouloir charger le généralissime des troupes suisses de les faire marcher au premier rang. Le fait était très naturel chez les intrépides montagnards qui avaient reconquis le château et renversé les aigles prussiennes ; mais, chose étonnante, on vit des royalistes de la veille partager cet élan patriotique.

Le 27 septembre, l'Assemblée fédérale vota à l'unanimité toutes les mesures susceptibles de sauver la patrie menacée.

L'épilogue de cette journée à jamais mémorable fut celui que nous allons raconter.

C'était le 30 décembre.

A six heures du soir, les deux Conseils se réunirent en Assemblée fédérale pour procéder au choix du général en chef et du chef de l'état-major. Le public encourrait la tribune et les couloirs. Et malgré cette foule, un silence extraordinaire régnait partout. L'heure inusitée et l'éclat des lumières donnaient à la délibération un cachet particulier et imposant.

Au milieu de ce monde solennel, on eût pu se croire en prières auprès de la crèche du Sauveur. la veille de Noël.

Le vote était secret. Au premier tour de scrutin, l'unanimité des suffrages désigna, comme commandant en chef, M. Guillaume-Henri Dufour, de Genève.

Au poste de chef d'état-major fut promu M. Frei-Hérosée, conseiller fédéral, qui avait obtenu l'autorisation d'entrer au service actif.

Rédaction et abonnements :
BUREAU DU « CONTEUR VAUDOIS, » LAUSANNE
SUISSE : Un an, fr. 4,50 ; six mois, fr. 2,50.
ÉTRANGER : Un an, fr. 7,20.

Les abonnements datent des 1^{er} janvier, 1^{er} avril, 1^{er} juillet et 1^{er} octobre.

S'adresser au Bureau du journal ou aux Bureaux des Postes.

PRIX DES ANNONCES

Canton : 45 cent. — Suisse : 20 cent.
étranger : 25 cent. — Réclames : 50 cent.
la ligne ou son espace.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

Après un moment d'intervalle, pendant lequel se prolongea le silence extraordinaire de l'auditoire, le général en chef parut en uniforme, accompagné de son chef d'état-major, des colonels d'Enzler, Würstemberger, du lieutenant-colonel Finsterwald et d'un huissier aux couleurs fédérales.

A la vue de M. Dufour, touté l'Assemblée se leva. Le général s'avança seul et s'arrêta devant le siège du président, M. Escher. Celui-ci prononça le discours suivant :

Général,

L'Assemblée fédérale vous a placé à la tête de notre brave armée. C'est dans un moment solennel que nous faisons appel à votre patriotisme. Nous sommes tous pénétrés de la grandeur de votre mission ; mais nous sommes aussi tous fermement convaincus que vous saurez la remplir, si nous avons la guerre. Vous la remplirez, pénétré de la bonne cause que vous serez appelé à défendre, et soutenu par la force de l'opinion publique de l'Europe et de tout le monde civilisé ; par cette puissance incorruptible, qui, de tous côtés, se déclare énergiquement en faveur de notre patrie. Vous remplirez votre mission, général, fortifié par l'union glorieuse qui règne au sein de notre peuple et de l'armée.

Vous étiez placé, il y a neuf ans, à la tête de l'armée fédérale. Quelle différence entre cette époque et aujourd'hui ! Alors vous obéissiez à un triste devoir, en tirant l'épée contre des Confédérés. Aujourd'hui, toutes les bannières de nos cantons se réunissent autour du drapeau fédéral qui vous est confié à cette heure suprême. Enfin vous remplirez votre mission sous la protection puissante du Dieu de nos pères, qui, pendant des siècles, a veillé si merveilleusement sur les destinées de notre patrie. C'est en l'invoquant, Lui, qui est le défenseur des faibles, que je vous invite à prêter le serment dont le Chancelier de la Confédération lira la formule.

Après la lecture de la formule du serment, le général répondit d'une voix forte et énergique :

Ce que le serment m'impose, je le tiendrai et l'exécuterai fidèlement, sans dol ni fraude ; je le jure devant Dieu tout puissant, aussi vrai qu'il m'assiste.

Aucun de ceux qui ont assisté à cette scène ne l'oubliera de sa vie ! L'émotion était générale et, de bien des coeurs, des prières silencieuses s'élèveront vers le Dieu de nos pères, implorant sa bénédiction sur les cheveux blancs du général et sur la patrie qu'il jurait de défendre.

Le commandant en chef lui-même fut gagné par l'émotion de tous ceux qui l'environnaient. Il se retourna brusquement vers sa suite et la rejoignit d'un pas ferme. Alors, rompant le silence qui avait tenu captivés toutes les langues des assistants, l'auditoire salua d'une triple salve d'applaudissements le commandant de l'armée suisse.

L'ajournement des deux Chambres ayant été prononcé, les membres du Conseil fédéral se rendirent à un banquet, auquel avaient été invités M. le ministre Barmann, se trouvant alors à Berne, et le général en chef. Vers neuf heures, la musique de la ville vint donner une sérenade au général. Après quelques morceaux, la fenêtre s'ouvrit, et M. Dufour fit si-

gne qu'il voulait parler. Un tonnerre de bravos s'éleva de la foule immense qui stationnait dans la rue.

Concitoiens, s'écria le général, merci pour la sympathie que vous me témoignez ! L'Assemblée fédérale a confié à mes vieilles mains le drapeau de la patrie et le soin de défendre son honneur, son indépendance et sa liberté. Je tiendrai ferme et haut levée la bannière fédérale et je saurai remplir le mandat honorable que j'ai reçu, de manière à correspondre à l'enthousiasme électrisant et à l'énergique allégresse que montrent les hommes appelés sous les armes.

Concitoiens, ma mission est difficile, car je suis avancé en âge ; mais je suis heureux de pouvoir finir ma carrière au service de la Confédération. Ma tâche est pénible, parce que la saison est rigoureuse et que notre ennemi est puissant ; mais j'espère triompher des obstacles avec l'aide du Dieu du Grutli, qui vit encore et qui protège toujours notre chère patrie.

Et la musique entama l'hymne national : *Rufst du mein Vaterland*, accompagné par des milliers de voix !

Souhaits pour la nouvelle année.

Bonjour, mes chers amis, et surtout bonne année, Que pour vous elle soit heureuse et fortunée ! De vos soucis passés perdant le souvenir, Ranimez votre ardeur, songez à l'avenir. Nonante-six finit, nonante-sept commence, Allons, joie et courage et vive l'espérance ! Marchons sans mesurer la longueur du chemin. Vive tout aujourd'hui sans penser à demain. Et, puisque le bon Dieu nous a mis sur la terre, Tâchons, je ne dis pas d'y vivre à ne rien faire, Mais de nous comporter comme des gens de bien, Remplissant nos devoirs d'honnête citoyen. Avec tous et partout sachons nous rendre aimables, Soyons gais, complaisants, généreux, charitables, Bons amis, bons enfants, bons pères, bons époux. Savoir gagner l'estime est un plaisir si doux ! Respectez le prochain, faites-lui bonne mine, Chérissez le voisin, adorez la voisine. Allez au boulanger plutôt qu'au médecin ; Ayez la langue en poche et le cœur sur la main. Travaillez en semaine et flânez le dimanche, Après avoir passé votre chemise blanche. Montrez-vous bon chrétien, rendez-vous au saint lieu, Il n'y a que les sots qui n'invoquent pas Dieu ; L'univers tout entier l'adore et le révère : L'homme qui se respecte est homme de prière. Evitez saint Lundi, c'est un vilain patron, Il conduit ses clients tout droit au violon ; Mais direz-vous : « Il faut occuper la patrouille. » Mon vieux, vous rasonnez comme défunt Gribouille. Amusez-vous, oui : mais ne rentrez pas trop tard, Car le passant dirait : « Tiens, vois donc ce pochard ! » Et vous, jeunes tendrons, élégantes fillettes, Restez avec maman, devenez moins coquettes, Evitez les sentiers, si chers à Cupidon, N'écoutez pas ce dieu, c'est un petit fripon. Mais où vais-je me perdre, off vont ces rimes folles ? Moi qui voulais d'abord en de simples paroles, Glosier un tantinet sur l'année et sa fin, Me voilà tout d'un coup partant à fond de train ; Je donne des conseils, et je ne prends pas garde Qu'on peut me dire : en quoi donc ceci vous regarde ? J'espère cependant trouver grâce à vos yeux, En venant vous offrir mes souhaits et mes vœux. Je vous souhaite donc les plus heureuses choses, Une suite de jours tissés d'or et de roses. Aux riches la santé, aux pauvres des doublons, (1) Aux filles des mariés, aux soldats des galons ; Des biscuits, des bombons aux petits enfants sages ; A ceux qui sont plus grands, des livres, des images ;

(1) Monnaie espagnole.